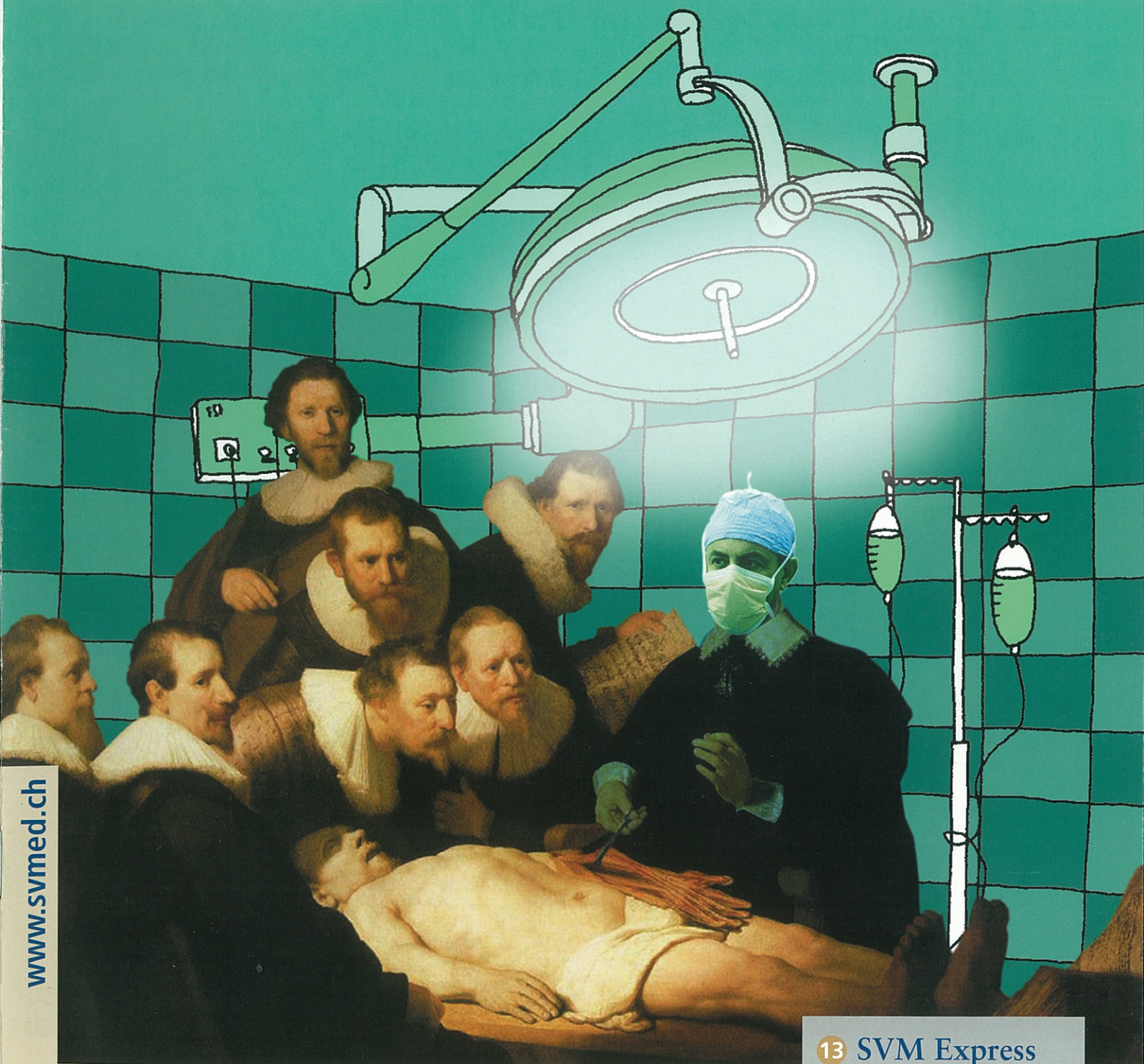


Courrier

du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine



Quel système de santé pour demain?
Des médecins s'interrogent...

13 SVM Express

15 *Portrait*
Dr H.E. Sajadi,
de Chiraz à la
vallée de Joux

Time to change!



Nouveau!

- ➔ 10mg, 20mg, 40mg
- ➔ Jusqu'à 61% plus avantageux que l'original
- ➔ Prestations de service étendues

Qualité, efficacité et prix:
trois raisons claires parlent en faveur
d'une véritable alternative.

mepha



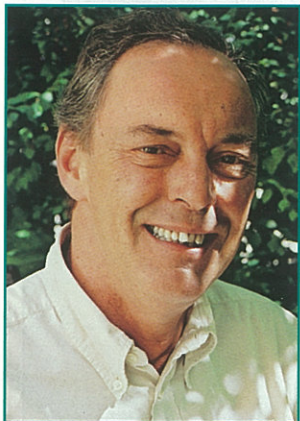
Simvastatin-Mepha®

C: Simvastatinum. Excipients: Antioxydants: hydroxyanisole butylé E320, excipients pro compresso obducto. **I:** Hypercholestérolémie primitive, formes mixtes d'hyperlipidémie et hypercholestérolémie familiale hétérozygote. Cardiopathie coronaire et hypercholestérolémie. **Posologie:** Hypercholestérolémie primitive, formes mixtes d'hyperlipidémie: dose initiale pour tous les patients 10mg par jour en dose unique le soir. Cardiopathie coronaire: dose initiale 20mg par jour, dose maximale 40mg par jour. Adaptations posologiques: voir Compendium Suisse des Médicaments. **CI:** Hypersensibilité à l'égard de l'un des constituants de ce médicament. Hépatopathie active ou ascension persistante des transaminases sériques d'étiologie indéterminée. Grossesse/allaitement (catégorie de grossesse X). Ne pas administrer aux enfants. **Mises en garde et précautions:** Avant le début du traitement et périodiquement par la suite, contrôle des fonctions hépatiques pendant la première année de traitement ou jusqu'à une année après la dernière augmentation de la dose. Interrompre le traitement si myopathie. **Effets indésirables:** Les plus fréquents: douleurs abdominales, constipation, flatulence, nausée. Autres: asthénie, céphalées, diarrhée, exanthèmes, dyspepsie. Rares: vomissement, pancréatite, hépatite, anémie. Syndrome d'hypersensibilité. Myopathie, crampes et douleurs musculaires, rhabdomyolyse. **Interactions:** Le gemfibrozil et les autres fibrates, de même que la niacine à des doses hypolipémiantes ($\geq 1g/jour$) augmentent le risque de myopathie. Ce risque est également augmenté lors de l'administration concomitante d'acide nicotinique, de cyclosporine, d'itraconazole, de kétoconazole, d'érythromycine, de clarithromycine, d'inhibiteurs des protéases VIH et de néfazodone. Dérivés coumariniques (20-40mg/jour): effet anticoagulant modérément augmenté. Jus de grapefruits en grandes quantités (interaction avec le CYP3A4). **Liste:** B. Pour les informations complètes, consulter le Compendium Suisse des Médicaments.

Vous trouverez d'autres informations sur Simvastatin-Mepha® à l'adresse de notre Service Littérature: medizinschweiz@mepha.ch

Mepha Pharma SA, CH-4147 Aesch/BL, Tél. 061 705 43 43, Fax 061 705 43 85, www.mepha.ch

Vers un système de santé idéal?



Abolir la LAMal? Supprimer le TarMed et les caisses-maladie? Exiler H.H. Brunner? Remplacer le conseiller fédéral P. Couchepin par le docteur J. de Haller?

Pourquoi pas, mais après?

Beaucoup de médecins boudent, dépriment, ronchonnent dans leur coin ou dans les médias, mais ne proposent rien, d'autres paraissent peu concernés... Nous assistons pourtant depuis peu à un changement d'attitude: les médecins «invasifs» s'essayent à la négociation, les autres spécialistes et psychiatres soulignent le sens si particulier de la relation médecin-malade et ont des idées concrètes, quoique un peu dispersées. Nos confrères alémaniques eux-mêmes semblent se réveiller («Sept principes directeurs de la Vedag», *BMS* N° 31, p. 1602-1605).

Mais ce sont surtout les «Neuf pistes» de la Société médicale de la Suisse romande qui retiennent l'attention. Ces idées négligent peut-être un peu les préoccupations légitimes des médecins de «dernier recours», mais elles ont l'avantage d'être structurées et de susciter l'intérêt de nos partenaires.

Reste la fin de l'obligation de contracter, panacée selon nos adversaires! Plutôt qu'un référendum contre la future révision de la LAMal (selon le ou les paquets-compromis plus ou moins confus concoctés par les Chambres), pourquoi ne pas proposer une initiative des médecins POUR le libre choix du médecin? Ce serait un plaisir de récolter les signatures, puis de faire campagne, et ce sera notre fierté de gagner devant le peuple et de faire ainsi cesser certains fantasmes du côté de Berne et de Soleure.

Dr Georges Buchheim

Les propos des auteurs du Dossier n'engagent pas la SVM.

Sommaire

Dossier 3-10

Des médecins s'interrogent sur le système de santé: quelques propositions concrètes pour faire face aux défis à relever



Opinions 12-13

SVM Express 13

Portrait de membre 15

Le parcours du Dr H. E. Sajadi part d'Iran, transite par Genève puis Londres et continue à la vallée de Joux

Calendrier médical vaudois 16

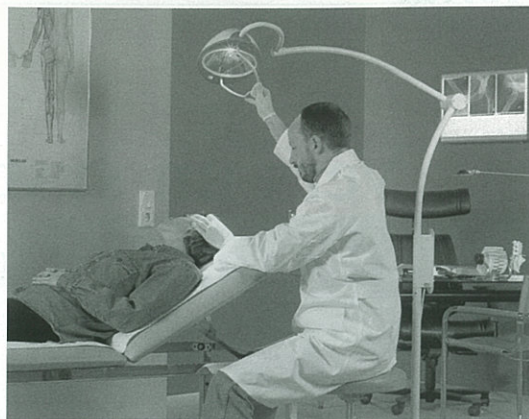
LAMPE D'EXAMENS *BlueLine 30*

La science du détail

Grâce à un grand nombre d'avantages pratiques la lampe Hanaulux Blue 30 sur statif (comme celles murale ou plafonnier) trouve sa place dans chaque salle d'examens et de soins

En Budron C n° 2
1052 Le Mont-sur-Lausanne
E-mail: direction@marcel-blanc.ch

Tél. 021 654 30 80
Fax 021 654 30 89
Internet//www.marcel-blanc.ch



Traitement des troubles psychiques et de la dépendance

La Clinique La Métairie dispense des soins de qualité, basés sur une approche multidisciplinaire, dans un cadre discret et offre un service hôtelier de premier ordre.

Elle dispose d'un département de psychiatrie générale, d'un hôpital de jour et d'unités spécialisées pour les traitements suivants :

- Dépression
- Alcoolisme, toxicomanie et pharmacodépendance
- Anorexie et boulimie
- Etats de stress post-traumatique
- Troubles anxieux et dépressifs des aînés

Agréée par la Santé Publique du Canton de Vaud, la clinique fait partie du groupe Capio Healthcare. Elle est membre des associations vaudoise et suisse des cliniques privées (AVCP, ASCP).

N'hésitez pas à contacter notre service de coordination médicale pour plus d'informations.

Clinique La Métairie

Avenue de Bois-Bougy
CH-1260 Nyon

Tél. 022 363 20 20
Fax 022 363 20 01

contact@lametairie.ch
www.lametairie.ch

Des compétences reconnues
Une approche personnalisée



Clinique La Métairie

Horizon

R.C PONT ASSURANCES S.À R.L.

(ASMAC MEDISERVICE en Romandie)

VA BEAUCOUP PLUS LOIN QUE

GÉRER VOTRE PORTEFEUILLE D'ASSURANCES ET VOUS

PROPOSER LES MEILLEURS CONTRATS DISPONIBLES...

POUR EN SAVOIR PLUS: [HTTP://WWW.RCPONT.COM](http://www.rcpont.com)

ROUTE DE JUSSY 29, 1226 THÔNEX, TÉL. 022 869 46 20, FAX 022 869 46 21, E-MAIL: RPONT@RCPONT.COM

Quel système de santé pour demain?

Le système de santé suisse est en pleine (r)évolution. Les médecins se plaignent amèrement des complications pratiques et de certaines absurdités de la tarification TarMed. Ils disent leur désaccord face à ce qu'ils considèrent comme injuste dans cette approche de leur art. La prochaine révision de la LAMal suscite opposition et colère. Face à ces problèmes fondamentaux, la rédaction du CMV a choisi d'essayer de donner quelques réponses concrètes: le sujet est complexe et ce dossier – est-il besoin de le dire? – bien incomplet.

Sommaire du dossier

TarMed a dévalué les actes chirurgicaux, au détriment du médecin et de son patient **3-5**

Appel au monde politique pour l'introduction de mesures qui baissent sainement le coût de la santé **6**

La SMSR propose neuf pistes de réflexion **8-9**

Réduction des coûts de la santé: une histoire de paille et de poutre... **9**

Révision de la LAMal: rudes débats en perspective **10**

Les chirurgiens sont pris en otage avec leurs malades

*Dr Jacques-Alain Witzig
Président de l'Ordre des chirurgiens genevois*

Les chirurgiens genevois ont décidé d'un moratoire sur la pratique de la chirurgie ambulatoire. Explications sur les raisons de cette prise de position.

L'introduction de la LAMal en 1996 a permis un développement intéressant de la chirurgie ambulatoire en préconisant que tout traitement, même hospitalier, n'excédant pas 24 heures devait être pris en charge financièrement par l'assurance sociale. L'annonce d'une ordonnance du Conseil fédéral en juillet 2002 a perturbé cette situation par un reclassement des actes thérapeutiques qui exclut la chirurgie de 24 heures du remboursement par l'assurance de base.

La mise en application du TarMed dans le domaine de la maladie a aggravé* encore cette situation déjà très précaire, provoquant une perte de facturation de l'ordre de 75 à 80% pour l'opérateur en

chirurgie ambulatoire. Les chirurgiens genevois ont rapidement pris la décision d'un moratoire sur les actes ambulatoires afin de ne pas entrer dans une logique de rémunération dévaluée qui ne couvre même plus les frais de fonctionnement d'un cabinet médical. Différents mécanismes de solidarité se sont développés. Parmi ceux-ci, citons l'assistance opératoire qui est effectuée exclusivement par un prestataire chirurgical ce qui permet, en tout cas temporairement, de continuer à lui assurer une formation continue décente.

Le transfert de l'activité chirurgicale ambulatoire «de la ville à l'Hôpital cantonal» où elle prend, la plupart du temps, la couleur d'une chirurgie d'hospitalisation a évidemment induit des

Bon rétablissement avec l'arc-en-ciel.



Toujours plus de gens souhaitent de bons médicaments à bons prix.
Les génériques Mepha répondent à cette attente.
Il s'agit de médicaments ayant le même effet thérapeutique,
qui génèrent cependant des coûts moins élevés.

Faites confiance à l'arc-en-ciel.

www.mepha.ch

De bons médicaments
à bons prix.

mepha 

effets néfastes, notamment les retards dans le traitement qui atteignent actuellement jusqu'à sept mois d'attente pour une pathologie herniaire. D'autres structures, nées de cette situation, proposent des traitements à deux vitesses avec des tarifs viciés et une prise en charge du malade qui ne correspond pas à notre philosophie. Nous ne sacrifierons pas notre conscience professionnelle pour opérer à tout prix!

Dégâts irréversibles

Il est difficile actuellement de cerner les solutions à proposer et cette situation est économiquement catastrophique pour les chirurgiens. Le pouvoir politique fédéral n'inclut dans le concept de la médecine libérale indépendante que les médecins de premier recours et désire, vraisemblablement à terme, regrouper tous les prestataires de gestes techniques dans les hôpitaux. Il ne prend donc aucune décision dans le sens de l'épanouissement de la chirurgie libérale indépendante.

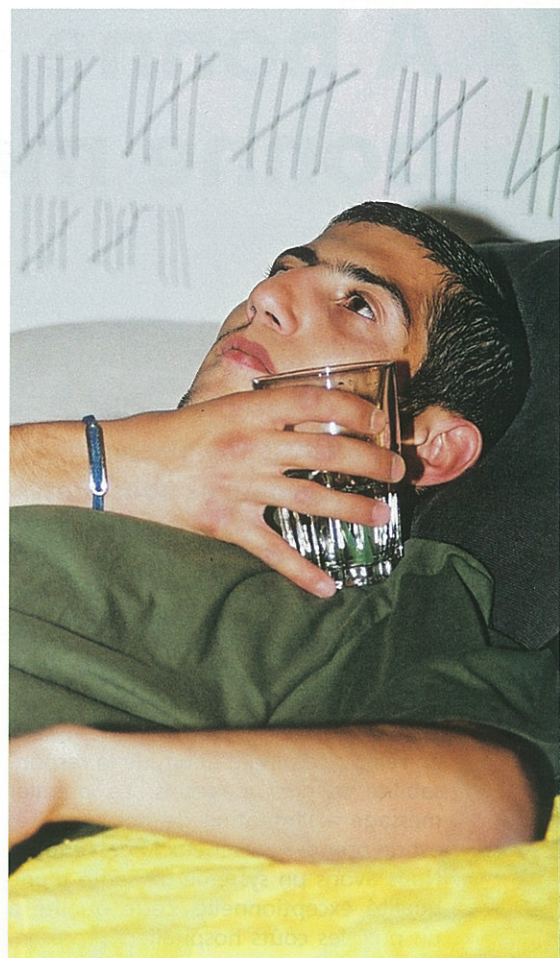
Le pouvoir politique cantonal se défend de pouvoir intervenir dans des problèmes relevant selon lui de la LAMal et se cache les yeux concernant le problème sanitaire qui est en train de se poser. Il attend que le corps chirurgical travaille à perte pour prendre conscience de la paupérisation de la profession que cela a engendré.

Les chirurgiens genevois pris en otage avec les malades et conscients de la valeur de leur travail ne peuvent qu'assister relativement impuissants à la dégradation du système de santé dont ils sont, après les malades, les premières victimes.

“
*La prise en charge
 actuelle du malade
 ne correspond pas
 à notre philosophie.*
 ”

La solution vient peut-être de certaines organisations médicales nationales, comme l'Association suisse des médecins indépendants travaillant en cliniques privées et hôpitaux qui mène d'après négociations avec les assureurs, en accord avec la FMH, et sur base Tar-Med, pour trouver une juste tarification des actes chirurgicaux en Suisse.

Ces négociations prendront du temps et des dégâts irréversibles se seront produits! Ce n'est pas faute d'avoir alarmé les professionnels de la santé depuis plusieurs années déjà! ■



Le patient doit parfois attendre plusieurs mois avant une opération.

Formation continue

Jeudi de la Vaudoise CHUV, auditoire César-Roux

2 décembre 2004

Médecine physique, physiothérapie

Organisateur: Prof. Alexander So

Modératrice: D^{resse} Christiane Galland

8h30 Accueil

9h-10h Séance plénière:

La réadaptation globale, utile ou inutile?

*Dr Ch. Gobelet, professeur titulaire
 et directeur médical de la Clinique romande
 de réadaptation, suvaCare*

**La physiothérapie: entre autonomie
 et prescription**

*M. M. Helfer, président de la Société vaudoise
 de physiothérapie*

10h-10h30 Pause

10h30-12h Séminaires interactifs avec la participation de:

*Experts: Dr P. de Goumoëns, Dr P. Zufferey,
 Dr G. Rappoport, Dr I. Carey Berner, Dr J. Dudler,
 Dr M.-A. Schürch, Dr P.E. Fournier, Dr C. Cachin
 et Prof. J.-C. Gerster.*

*Modérateurs: Dr S. David, Dr S. Hesse, Dr F. Henry,
 Dr B. Pantet, Dr M. Junod, Dr H. Decrey, Dr Y. Perdrix,
 Dr A. Schwob et Dr Ch. Galland.*

*Physiothérapeutes: L. Pittet, M. Petrovic, D. Maillard,
 D. Goldman, Y. Larequi, R. Vasvani, T. Dhénin, R. Augros,
 Ch. Felley, R. Paillèx et M. Helfer.*

Ce cours est soutenu par la firme MSD.

A bonne politique, bonne médecine

Dr P.-O. Rosselet

La qualité exceptionnelle de notre système de santé a un prix. Sommes-nous prêts à le payer?

La santé coûte cher, les causes en sont multiples, nous n'y reviendrons pas ici. Elle coûtera de plus en plus cher, il faudra que nos politiciens l'admettent, sans en rejeter comme d'habitude la responsabilité sur les médecins. Le premier message à l'intention de nos autorités est de prendre au sérieux la prévention. Nous avons un système de santé d'une qualité exceptionnelle, cette qualité a un prix; les coûts hospitaliers représentent la plus grosse part des dépenses; ceux-ci sont constitués surtout de frais de fonctionnement, c'est-à-dire les salaires du personnel.

Aucun politicien n'a jamais été assez courageux pour poser à ses électeurs la question fondamentale: quel genre de médecine voulez-vous, et quel prix êtes-vous prêts à payer pour cela? Quel Suisse accepterait de se faire soigner à l'étranger, dans un pays dont les coûts sont à peine inférieurs aux nôtres? Voulons-nous des hôpitaux bien équipés, avec un personnel qualifié, que l'on paye correctement?

“
Aucun politicien
n'a été assez courageux
pour poser à ses
électeurs les questions
fondamentales.
”

On parle de relever les franchises ou la part à la charge de l'assuré: si le système actuel devait être maintenu, il faudrait établir des franchises familiales, plutôt qu'individuelles. S'il est juste qu'il y ait une certaine solidarité entre jeunes et vieux, bien-portants et malades, riches et pauvres, le principe de cette solidarité est rompu par ceux qui adoptent un comportement à risque et provoquent ainsi une augmentation des coûts à la charge des autres; il paraît difficile de les pénaliser, par exemple par un système bonus-malus, sans créer des contrôles policiers. Je suggérerais, comme cela se fait déjà en partie, de taxer les produits nuisibles à la santé, y compris les aliments contenant des graisses saturées et le fast-food, selon un barème fonction de leur nocivité, et de consacrer le produit de cette taxe à l'assurance-maladie.

Ambulatoire et hospitalier: deux combats différents

Pour plus de transparence sur la répartition des coûts, il faudrait en outre distinguer l'ambulatoire de l'hospitalier, comme il existe une distinction entre la maladie et l'accident. S'il y a des abus de

la part de patients qui surconsomment, ils ne peuvent concerner que l'ambulatoire, personne ne pouvant décider soi-même de son hospitalisation. C'est pour cette dernière que l'assurance est utile, car un séjour hospitalier coûte cher: il ne devrait y avoir pour cette dernière ni franchise ni participation aux frais. En revanche, l'ambulatoire devrait être régi par un système beaucoup plus libéral: l'obligation d'assurance dans ce domaine n'est pas justifiable: avec les franchises proposées, la proportion de ceux qui ne paieraient que pour les autres deviendrait inacceptable.

Dans le système actuel, les assurés, rançonnés par les caisses-maladie, en veulent «pour leur argent», surtout lorsque la franchise est épuisée: d'une part, cela pousse à la surconsommation, phénomène que l'on observe de façon caricaturale en fin d'année; d'autre part, les patients ne veulent plus rien payer eux-mêmes, estimant avoir déjà assez payé de cotisations d'assurance. Dans le système libéral préconisé, les patients pourraient payer eux-mêmes leur médecin, leur physiothérapeute ou leurs médicaments, à moins qu'ils ne préfèrent s'assurer pour cela, à des conditions qu'ils pourraient négocier librement. Les bas revenus bénéficieraient, comme actuellement, de subsides, pour les encourager à s'assurer. Une solution devrait être trouvée pour les patients souffrant de maladies chroniques.

Finalement, si l'on reprend le classement de l'OCDE pour 2002, on constate que le Luxembourg occupe le 4^e rang, pour les frais de santé, non loin de la Suisse, 2^e derrière les Etats-Unis. Or, cela ne représente que 6,2% de son produit intérieur brut, alors que pour la Suisse, le chiffre est de 11,2%. L'explication réside dans un taux de croissance suisse nul depuis dix ans, cas unique dans l'OCDE, et une compétitivité qui n'existe plus. La solution est dans le camp de nos autorités: qu'elles mènent une bonne politique, et le problème des coûts de la santé ne se posera plus. ■






Faudrait-il taxer certains aliments en fonction de leur nocivité?



Me revoilà

moi-même

Dans la dépression et les troubles anxieux

-  Prévention efficace des rechutes^{1,2}
-  Amélioration des fonctions cognitives^{3,4}
-  Emploi bénéfique chez le patient CV^{5,6}

sertraline
 **Zoloft**[®]
effet persistant

Information médicale abrégée – Zoloft[®] (sertraline).

Indications: traitement ambulatoire de la dépression légère à modérée, prévention des rechutes ou de l'apparition de nouveaux épisodes; traitement et prévention des rechutes de troubles obsessionnels-compulsifs; traitement des troubles obsessionnels-compulsifs de l'enfant à partir de 6 ans, du trouble panique avec ou sans agoraphobie, de l'état chronique de stress posttraumatique (PTSD) et de la phobie sociale (trouble d'anxiété sociale). **Posologie:** dose quotidienne habituelle: 50 mg (200 mg au max.). Patients atteints de trouble panique, PTSD ou phobie sociale et enfants de 6 à 12 ans: 25 mg pendant la première semaine. Patients âgés: posologie normale. Insuffisance rénale: utiliser avec prudence. Insuffisance hépatique: demi-doses. **Contre-indications:** hypersensibilité connue à la sertraline; prise concomitante d'inhibiteurs de la MAO ou de pimozide; épilepsie instable et dysfonction hépatique importante; Zoloft[®] en concentré oral (alcool à 18% vol) est contre-indiqué lors de l'utilisation de disulfirame. **Précautions:** grossesse, allaitement, prise de médicaments sérotoninergiques. **Effets indésirables:** nausées, diarrhée, éjaculation retardée, somnolence, insomnie. **Interactions:** lors d'administration simultanée de warfarine, contrôler avec soin le temps de prothrombine au début ou à la fin d'un traitement par la sertraline. L'administration concomitante de lithium et de sertraline peut accroître l'incidence des effets secondaires associés à la 5-HT. **Conditionnement:** emballages de 10/30/100 comprimés sécables à 50 mg, flacon de 60 ml de concentré oral (20 mg/ml) à diluer, admis par les caisses-maladie. Liste B. Pour plus de détails, consulter le Compendium Suisse des Médicaments, dont le supplémentum 4 de 2003. LPD 10FEB03

1. Doogan DP et al. Sertraline in the Prevention of depression. Br J Psychiatry 1992; 160: 217-222 2. Koran LM et al. Efficacy of Sertraline in the long-term treatment of obsessive-compulsive disorder. Am J Psychiatry 2002; 159:88-95 3. Bondareff W et al. Comparison of Sertraline and Nortriptyline in the Treatment of Major Depressive Disorder in Late Life. Am J Psychiatry 2000; 157:729-736 4. Newhouse PA et al. A Double-blind comparison of Sertraline and Fluoxetine in depressed elderly patients. J Clin Psychiatry 2000; 61:559-568 5. Glassman A et al. Sertraline Treatment of Major Depression in Patients with Acute MI or Unstable Angina. JAMA 2002; 288: 701-709 6. Rasmussen A et al. A double-blind, Placebo-Controlled Study of Sertraline in the Prevention of Depression in Stroke Patients. Psychosomatics 2003; 44: 216-221



Pfizer AG
Schärenmoosstr. 99
8052 Zurich

328-4-Sept2004

Neuf pistes à suivre

Dr J.-F. de Montmollin

La Société médicale de la Suisse romande a élaboré des réponses concrètes à la problématique des coûts des soins en Suisse.

Les «Neuf pistes pour améliorer l'économicité et la qualité du système suisse de santé» de la SMSR représentent une tentative de formuler ce que pourraient être des propositions concrètes des médecins, dans le domaine du coût de la médecine.

En préambule, un point n'est pas négociable, c'est la qualité de la relation médecin-patient qui nécessite une liberté de choix du médecin par le patient, une liberté des moyens diagnostiques et thérapeutiques, sous réserve de l'efficacité des moyens, et la confidentialité de la relation.

Diminuer les coûts équivaut à diminuer la qualité

Notre crainte principale est que, pour diminuer les coûts de la santé, ou plutôt des soins, on diminue la qualité des soins, ce qui ne serait pas non plus acceptable.

Deux propositions s'adressent au financement des soins: la première demande expressément que l'on sépare l'assurance de base de l'assurance complémentaire, la seconde essaie de trouver un autre mode de financement des soins de dépendance des personnes âgées.

La formation médicale est chère pour la société. Il serait donc naturel d'améliorer l'efficacité de la formation des médecins et donc de former les méde-

cins en quantité et en qualité adéquate pour leur activité future, par concertation entre les étudiants, les facultés, les hôpitaux de formation, les sociétés de médecine et les pouvoirs publics.

“
Nous avons des propositions à faire et des valeurs à défendre.
”

Il nous faut des outils statistiques performants. Nous sommes en train d'en créer un avec NewIndex, et il faut espérer le développement de l'observatoire de la santé.

Il faut en même temps assurer la confidentialité des données au profit du patient et permettre aux acteurs de la santé d'avoir accès à des données complètes et fiables au moment de soigner un patient. Cela doit passer par le dossier médical informatisé ou par une carte de santé.

La prise en compte des aspects qualitatifs nécessite des outils d'appréciation de la qualité des soins qui nous font défaut et qu'il conviendrait de développer en préalable à toute action



Les neuf pistes à explorer

- La relation médecin-patient
- La séparation assurances de base et complémentaire
- Le financement des soins de dépendance
- L'efficacité de la formation des médecins
- Le dossier médical informatisé
- Les outils d'appréciation de la qualité
- L'information du patient
- Les cercles de qualité
- Le coût des médicaments

Pour des informations plus complètes, consultez le site www.smsr.ch

Concret, vous me demandez d'être concret?

Dr Claude Aubert

importante de politique, et notamment en préalable à toute mesure de rationnement des médecins. Les réseaux de soins peuvent contribuer à atteindre ce but, mais à la condition d'être gérés en vue de l'amélioration de l'efficacité et non pas seulement de la diminution du coût.

Il faut cibler l'information du patient sur leurs réels besoins. Dans ce sens, le projet de développement des relations publiques de la FMH a toute sa place, de même que tous les séminaires de formation continue des médecins sur le sujet.

Les cercles de qualité sont à mon sens un des moyens essentiels d'amélioration de l'efficacité, comme l'a démontré l'expérience fribourgeoise faite en collaboration avec les pharmaciens. Les cercles de qualité demandent du temps et de l'argent, ce qui n'est pas évident dans un système où les médecins ne gagnent leur vie que durant les actes médicaux et doivent financer eux-mêmes leur formation.

“
La qualité de la relation médecin-patient n'est pas négociable.
”

Enfin, le coût des médicaments prend l'ascenseur. Il conviendrait donc de faire pression sur le prix des nouveaux médicaments, rôle de l'OFAS, d'accepter les importations parallèles des pays qui nous entourent et d'exiger que les originaux voient leurs prix baisser au niveau des génériques lors de la perte de leur brevet.

En résumé, il est grand temps que nous rappelions que nous avons des valeurs à défendre et des propositions à faire pour améliorer le système de santé. C'est le sens de ce travail.

Nous avons eu l'occasion de le présenter à Monsieur P. Couchepin en février 2004 et à la Chambre médicale suisse en juin dernier. ■

Plaidoyer en faveur d'un état d'esprit moins accusateur face au problème des coûts de la santé.

Combien d'habitants en Suisse concernés par les coûts de la santé?
Des centaines de milliers, des millions?

Combien de dossiers, de rapports, de bilans, d'expertises depuis 30 ans?
Quelques centaines, quelques milliers?

Combien de commissions nommées à ce propos ces dix dernières années?
Des dizaines et des dizaines.

Combien de nations, dans le monde industrialisé, cherchent-elles une solution?
Toutes...

Et les pays cités comme modèles de ce qu'il faudrait faire concrètement? La France, l'Angleterre, les Pays-Bas? Et le Canada, outre-Atlantique?

Que sont-ils devenus, ces héros d'antan dont on nous vantait les mérites? Fatigués, très fatigués.

Et vous me demandez aujourd'hui de faire des propositions concrètes alors que tout a été dit, tout a été testé ici ou ailleurs!

Avez-vous déjà entendu quelqu'un dire merci?

Combien d'articles ou d'interviews ces dernières années ont-ils conclu à l'expression d'une gratitude de la part de la population? Une gratitude quant aux prestations fournies, quant à la qualité démontrée?

Combien de médecins ont-ils dit merci de pouvoir travailler dans des conditions que beaucoup en Europe nous envient? ■

Quel rapport entre le coût et la gratitude? Simple.

C'est toujours dans un état d'esprit d'accusation qu'on aborde les coûts de la santé. Comme si chasser les sorcières était la solution. En finir avec les médecins, avec les assurances. En finir avec les patients. La méfiance et sa sœur la suspicion induisent un comportement généralisé de repli sur soi, avec exacerbation de la consommation, personne ne voulant perdre, personne ne voulant que l'autre gagne, tout en profitant du système avant qu'il ne soit trop tard.

En disant notre gratitude, nous certifions que le coût de la santé n'est pas une manipulation, ni une exploitation ni une malédiction, mais le résultat d'une somme de décisions individuelles positives, dont l'accumulation pose un problème politique: que pouvons-nous nous offrir avec ce que le pays possède dans son escarcelle?

Concrètement, en changeant d'état d'esprit, nous favoriserons une réforme grâce à laquelle tout le monde gagnera un peu, à plus ou moins long terme.

Vous en êtes persuadés comme moi: nous, patients ou médecins, nous savons déjà maintenant comment contribuer nous-mêmes à une maîtrise des coûts, personnellement et immédiatement.

Mais il est plus simple de voir la paille dans l'œil de l'autre. Ou de l'Autre, foi de psy. ■

La réforme de la LAMal est inacceptable sous cette forme

Dr Yves Guisan
Vice-président FMH
Conseiller national

Les Chambres fédérales vont débattre de la révision de la LAMal. Eclairage.

Il est reproché systématiquement à la FMH et aux médecins d'être incapables de formuler des propositions dans le cadre de la 2^e révision avortée de la LAMal. Pourtant ils ne se sont pas dérobés: rationalisation par opposition au rationnement, concurrence par la qualité avec mise en place de critères d'économicité du traitement, gestion partenariale du système de santé. L'écho en a été faible, d'une part à cause de la discrétion voire l'ambivalence de l'ancien président, de l'autre en raison d'une stratégie de communication insuffisante. Le nouveau comité central a décidé de se montrer beaucoup plus ouvert et surtout beaucoup plus présent dans ce domaine.

La nouvelle version de la 2^e révision de la LAMal diffère à peine de la précédente. Elle ignore délibérément les aspects concrets de la médecine pour ne prendre en considération qu'une approche exclusivement financière. Dans ces circonstances, la gestion du système de santé devrait être largement dominée par les assureurs. Les restrictions drastiques de ressources financières et humaines qu'ils ne manqueront pas d'entreprendre ne sont rien d'autre qu'un rationnement indirect, sans décision démocratique et sans directives d'application. Cette forme de rationnement «sauvage» est tout simplement inacceptable. Toute contestation de ce dérapage majeur se heurte pourtant à une totale incompréhension en raison d'une véritable obnubilation idéologique autour de la concurrence. Comment formuler de nouvelles propositions dans ces circonstances?

La révision est divisée en quatre

A cela s'ajoute la procédure parlementaire délibérément choisie. La révision en discussion est divisée en quatre arrêtés fédéraux distincts: le premier, 1A, est une espèce de pot-pourri regroupant la reconduction de la loi urgente sur le financement des hôpitaux, la carte de santé, le gel des tarifs des soins et le rapport de gestion des caisses-maladie. L'arrêté 1B traite de la soi-disant liberté de contracter et le 1C de la participation financière de la Confédération à l'abaissement des primes. Enfin, le 1D prévoit

l'augmentation de la participation personnelle des adultes à 20%.

Il n'est malheureusement possible de formuler des propositions qu'en rapport avec les modifications proposées dans les quatre arrêtés fédéraux, sans toucher à d'autres aspects de la loi. De même, un referendum éventuel ne pourra en principe être entrepris que contre l'un ou l'autre arrêté pris individuellement. Le dispositif est ainsi verrouillé.

Arrêtez de tirer sur le pianiste!

Le conseiller fédéral Pascal Couchepin arbore déjà la fierté du vainqueur en affirmant que sous son règne, l'augmentation des coûts moyens de la santé se situe autour de 4,5%, alors qu'elle était de 6 à 8% précédemment. Pourtant, les efforts déployés par le corps médical ont déjà abouti à des résultats spectaculaires sans rapport avec les mesures prises sur le plan législatif. La neutralité des coûts a pu être remarquablement contrôlée par les instances et le dispositif mis en place par le corps médical dans le cadre de TarMed. L'étape suivante devrait être d'améliorer encore ces données. Cela

“

Les efforts déployés par les médecins ont abouti à des résultats.

”

favoriserait la mise en place d'une véritable compensation des risques entre et à l'intérieur des caisses. Nous bénéficierions ainsi d'une base de données permettant à la fois une concurrence basée essentiellement sur la qualité et à la fois la gestion paritaire du système. Il suffirait d'apporter quelques modifications mineures à la LAMal, essentiellement pour assurer la protection des données. Ce qui n'est malheureusement pas possible dans le contexte de la révision plus que scélérate qui nous est proposée. Décidément, il n'y a pires sourds que celui (et ceux) qui ne veulent pas entendre. ■

La procédure est verrouillée.

Notre métier?

L'aide au diagnostic par l'analyse médicale

- Chimie clinique - Hématologie
- Cytogénétique - Biologie moléculaire
- Immunologie - Allergologie
- Microbiologie - Parasitologie
- Pathologie - Cytologie
- Sérologie

Unilabs, c'est un réseau étendu de laboratoires de proximité qui offrent une gamme complète d'analyses médicales et des prestations de qualité. Ce sont surtout des scientifiques qui s'engagent à réaliser toutes les analyses demandées par le corps médical, et transmettre les résultats dans les plus brefs délais.



Unilabs Lausanne

5, rue de la Vigie - 1003 Lausanne
Tél. 021 321 40 00 - Fax 021 321 40 40

Unilabs Riviera

Hôpital Riviera
Site du Samaritain
3, bvd Paderewski - 1800 Vevey
Tél. 021 923 42 06 - Fax 021 923 42 05

www.unilabs.ch

Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1001 Lausanne - Avenue de la Gare 9 - Téléphone 021 321 03 00 - Fax 021 321 03 01

Centrale romande d'achat pour le médical et le laboratoire
Installation de cabinets - Service après-vente médico-technique

Laissez-nous vous soigner!

ROMEDIC SA

Route Aloys-Fauquez 60 - Case 22 - 1000 Lausanne 8
Tél. 021 646 40 36 - Fax 021 646 62 68

Nous publions ici deux lettres de lecteurs reçues suite au *CMV* consacré à TarMed. Pour des raisons de place, nous n'avons pas pu publier ces courriers dans un numéro précédent. Nous remercions les auteurs de leur patience. Les textes originaux, qui dépassaient les 1500 caractères alloués à cette rubrique, ont dû être légèrement raccourcis.

TarMed, qui est coupable?

Prévue de longue date par quelques prophètes de mauvais augure, la catastrophe en ce début d'année s'est abattue sur le corps médical de ce pays. (...) Je ne parlerai pas de nos patients mais quelques réflexions sur le corps médical, dans ce contexte, me semblent utiles.

D'abord, notre responsabilité. Nous devons y faire face avant de chercher

des boucs émissaires. La vision quelque peu manichéenne du Dr Frei dans sa lettre ouverte à P. Couchepin (*CMV* N° 3, mai 2004) me paraît peu responsable. C'est vers l'amont qu'il faut se retourner pour constater que la Chambre médicale, nos sociétés cantonales et de spécialistes n'ont pas fait leur travail, lâchant du lest à chaque étape à nos interlocuteurs ravis d'une telle bienveillance. (...) Et la base? Emmenée par quelques amateurs naïfs et peu hardis, elle a cru aux promesses, approuvé les compromis et réélu sans coup férir ses responsables, Hans H. Brunner ayant recueilli 84% des voix à sa dernière réélection! (...) Ne serait-il pas possible d'imaginer également que le corps médical (54% de votants lors de la votation générale TarMed) confortablement installé dans ses certitudes, ambigu dans ses rapports à l'argent et à la politique, ne se soit senti intouchable dans ses privilèges, son pouvoir et ses revenus.

La tiédeur, voire l'absence de réaction face à l'inéluctable descente aux enfers de notre profession m'autorise à évo-

quer cette hypothèse. Tout ne va donc pas si mal puisque nous acceptons tout, calomnie, mépris, guide-lines, et autre coercition de la part de nos propres organes et de nos adversaires. (...)

Et maintenant? La livraison de mai du *CMV* annonce-t-elle une nouvelle tendance? Je me plais à y croire à la lecture de l'éditorial, mais à peine la page tournée, je dois déchanter; retour à la case départ avec la belle intention d'attendre pour y voir plus clair à travers des «effets contrastés et pas encore stabilisés». (...) Le temps de la méditation est passé et notre comité ferait à mon avis bien d'ouvrir une consultation générale écrite sur le «gâchis». (...)

Dr Fr.-X. de Preux

Les historiens seront sans doute mieux placés que nous, acteurs éphémères du moment, pour écrire l'histoire de la médecine du début du XXI^e siècle. Le texte du Dr de Preux appelle cependant un commentaire lorsqu'il évoque la question TarMed: la Société vaudoise de

AMS-MNS SA
LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES
RUE DU LISERON 5 1006 LAUSANNE
TÉL. 021 613 20 20 FAX 021 613 20 72
AV. DE LA ROSERAIE 72 1205 GENEVE
TÉL. 022 704 07 04 FAX 022 704 07 10

Compétences, services, proximité, disponibilité, écoute

AMS PATHOLOGIE SA
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES / PHÉNOLOGIE ET GÉNÉTIQUE
RUE DU LISERON 5 1006 LAUSANNE
TÉL. 021 619 90 20 FAX 021 619 90 29

Technologies de pointe, centres de références et d'excellence

ANALYSA SA
LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES
RUE DE L'HÔPITAL 25 1400 YVERDON-LES-BAINS
TÉL. 024 423 00 00 FAX 024 423 00 01
RUE DE LA SERRE 3 2000 NEUCHÂTEL
TÉL. 032 729 99 70 FAX 032 729 99 71

Aide au diagnostic et à l'interprétation des résultats grâce à 25 médecins et biologistes

BBR-LTC SA
LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES
CH. D'ENTRE-BOIS 21 1018 LAUSANNE
TÉL. 021 641 61 00 FAX 021 641 61 01
RUE DU VIEUX-MARCHÉ 10 1260 NYON
TÉL. 022 361 82 61 FAX 022 361 82 13

200 collaborateurs à votre disposition 24h / 24, 7j / 7

IMMUNOSA SA
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES / DERMATO-PATHOLOGIE
RUE ETRAZ 14 1003 LAUSANNE
TÉL. 021 340 70 00 FAX 021 340 70 01







médecine, particulièrement son comité et son assemblée des délégués, le plus souvent unanimes, n'ont eu de cesse d'attirer l'attention sur tous les problèmes non résolus par TarMed avant son introduction: rétribution des médecins agréés, protection du secret médical, conformité avec la LAMal, incidences sur la relation médecin-malade, lourdeur administrative, etc.

L'acceptation en votation générale du TarMed par la majorité des médecins suisses a complètement changé la donne. Il ne restait dès lors qu'à choisir entre deux solutions:

1) Un TarMed introduit de force sous forme d'arrêté cantonal avec une valeur de point hypothéquée d'emblée par la menace d'un recours des assureurs au Conseil fédéral, lui-même sous influence de Monsieur Prix. Les paris sont ouverts quant à la valeur du point vaudois dans un tel contexte...

2) Un TarMed conventionnel avec une valeur du point neutre, définie sur la base d'études approfondies consistant à transposer l'ancienne NMT dans le nouveau TarMed.

On comprend mieux que le «choix» s'imposait de lui-même.

Le comité de la SVM

Frais de santé: une situation butoir

Assurances maladie

- La plupart des médecins et des hôpitaux abusent des prestations d'assurances pour dégager un bénéfice.
- La plupart des assurés aussi abusent des consultations et prescriptions médicales.

- Les caisses maladie ont des frais de gestion qui se répercutent sur la facturation des frais de santé (20 à 30%? Leurs comptes sont-ils contrôlés?).

Le trio «malades-médecins-caisses maladie» est malsain. Il incite à produire des frais excessifs. Les rapports entre médecin et malades étaient plus simples, plus sains et plus honnêtes il y a 50 ans. Les cas sociaux étaient examinés gratuitement dans les policliniques et dispensaires. Les prestations de base étaient ouvertes à tous, le surplus pour les soins en cliniques privées était à la charge du patient.

Suggestions de remèdes

- Grouper les caisses maladie par région ou une seule pour tout le pays.
- Envoyer les factures au patient pour contrôle, avant paiement par la caisse pour déceler les abus. Un arbitrage indépendant devrait alors être créé.
- TarMed: il faut simplifier la tarification médicale pour rendre ce contrôle facile. (...) 4500 positions, c'est excessif: plus il y a de prestations, plus le médecin est tenté d'en utiliser beaucoup. On pourrait par exemple grouper dans un forfait simple les prestations courantes (...) mais aussi classer, par analogie, de nombreux actes médicaux équivalents, quoique très différents, de plusieurs spécialités. (...) Ce tarif pénalise exagérément les prestations chirurgicales. (...) Les chirurgiens renonceront à opérer des assurés en clinique ou dans les hôpitaux régionaux, ce qui va charger d'une manière insupportable les grands centres hospitaliers cantonaux. Toutes ces tracasseries administratives vont dégoûter les médecins suisses. (...)
- Enfin, l'utilisation des médicaments génériques existants devrait être obligatoire.

Dr Charles Mahaim

Carnet rose du **secrétariat de la SVM**: Oscar, fils de Catherine Borgeaud Papi, est né le 3 mai 2004, et Melissa, fille de Sandrine Oliveira, est arrivée le 14 juillet 2004. Sincères félicitations!

Bravo aussi à Céline Schluechter qui a obtenu son CFC d'employée de commerce.

Afin de réaffirmer le savoir-faire et l'engagement du médecin de famille auprès des malades, du public et du monde politique, le Dr Pierre de Vevey, président de l'AMOV, communique que l'AMOV propose à l'ensemble de ses membres une **charte du médecin de famille**. Cette charte est présentée dans le numéro de septembre de l'AMOV-Info et sur le site www.amov.ch.

Le **Groupement des rhumatologues** annonce le départ à la retraite du professeur Jean-Charles Gerster, au 30 septembre 2004.

Agenda

Le **Groupement des dermatologues praticiens SVM** annonce son assemblée générale qui aura lieu le **11 novembre 2004 à 16h** à l'Hôtel Lausanne-Palace.

L'assemblée générale du **Groupeement des orthopédistes vaudois** aura lieu le **24 novembre 2004 à 19h** à l'Hôpital de Morges.

Vu sur le Net

Tout connaître sur l'**aide aux victimes d'infractions** via le site www.ofj.admin.ch/themen/opferhilfe (définition, information, législation, révision de la loi, publications).

Prochaines parutions

No 7/2004

3 novembre 2004
(délai rédactionnel 1.10.2004)

No 8/2004

8 décembre 2004
(délai rédactionnel 29.10.2004)

6^e Journée de la SVM spécial 175^e anniversaire

7 octobre 2004, dès 13h30

Aula des Cèdres – Av. de Cour 33 – Lausanne

Venez nombreux assister à

- La conférence scientifique du Prof. U. Scherrer: «L'œdème de l'altitude et les problèmes d'adaptation de l'être humain à très haute altitude», avec le témoignage du Dr B. Piccard

Avant d'entendre:

- Le message du nouveau président de la FMH, Dr J. de Haller
- L'allocution de M. le conseiller d'Etat Ch.-L. Rochat, chef du DSAS

Puis fêter ensemble les 175 ans de votre SVM à travers :

- Le spectacle de Yann Lambiel, suivi du cocktail dînatoire

et enfin pour découvrir l'Exposition du 175^e:

«D'hier à aujourd'hui: et demain? Invitation à la réflexion»



Proche de vous...

La boîte à couleurs
d'Yverdon-les-Bains



- Réalisations d'imprimés médicaux spécifiques
- Conseils personnalisés pour dossiers médicaux sur mesure
- 20 ans d'expérience de l'éthique médicale

IMPRIMERIE Fleury IPH
 Petits-Champs 13 • 1400 Yverdon-les-Bains
 Tél. 024 425 90 19 • Fax 024 425 62 12
 info@imprimeriefleury.ch • www.imprimeriefleury.ch

Pour une meilleure qualité de vie:

● **Systèmes d'oxygène liquide**
L'approvisionnement optimal pour les traitements stationnaires et ambulatoires.

Oxygénothérapie

● **Bouteilles d'oxygène**
Bouteilles dans toutes les grandeurs pour les trajets et à la maison.

● **Concentrateur d'oxygène**
L'alternative pour l'approvisionnement à la maison.

PanGas – l'avance dans la technique médicale
Demandez-nous notre catalogue spécial!

PanGas
Siège principal
Industriepark 10
6252 Dagmersellen

Tél. 0844 800 300
Fax 0844 800 301
contact@pangas.ch
www.pangas.ch

PanGas
HEALTHCARE

Symposium d'Ouchy



«Gestion de la douleur au cabinet médical»

Jeudi 4 novembre 2004 / 13h-18h

Hôtel Mövenpick-Radisson – Lausanne/Ouchy

Orateurs:

- Dr Jules Desmeules
Médecin adjoint, Service de pharmacologie et toxicologie cliniques, HCUG, Genève
- Prof. Roger Darioli
Médecin adjoint, PMU, Lausanne
- Dresse Isabelle Decosterd
Cheffe de clinique, Service d'anesthésiologie, CHUV, Lausanne
- Dr Alain Forster
Chef de service adjoint, Service d'anesthésiologie, HCUG, Genève
- Prof. Thierry Kuntzer
Médecin adjoint, Service de neurologie, CHUV, Lausanne
- Dresse Claudia Mazzocato
Médecin-chef, Unité des soins palliatifs, CHUV, Lausanne
- Dr Blaise Rutschmann
Médecin-chef, Service d'anesthésie et d'antalgie, Hôpital de Morges, Morges
- Dr Nicolas Schreyer
Médecin associé, Service de chirurgie, CHUV, Lausanne
- Dr Philippe Staeger
Chef de clinique, responsable des urgences, PMU, Lausanne
- Prof. Bernard Waeber
Médecin-chef, Division de Physiopathologie, CHUV, Lausanne
- Organisation:
Policlinique Médicale Universitaire, Lausanne (Prof. A. Pécoud)
Resp. Prof. R. Darioli, Prof. B. Waeber
- Avec le soutien de MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET AG

Pour tous renseignements et inscription: Madame Tania Javaux
 Policlinique Médicale Universitaire
 Rue du Bugnon 44, 1011 Lausanne
 Téléphone: 021 314 61 07/08

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES PATRONS INDÉPENDANTS – APPI

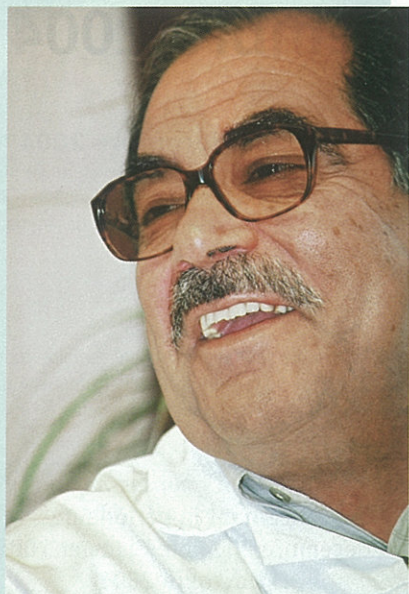
Quel que soit votre âge et votre sexe, protégez efficacement votre famille:

- Capital décès initial: Fr. 300 000.–
- Rente d'éducation versée pour chaque enfant: Fr. 15 000.–/an
- Pas de visite médicale
- Votre prime: Fr. 1200.–/an



Calculez votre offre personnelle sur www.medigest.ch

APPI – 39, rue de la Gare – CH 1260 NYON – Tél. 022 363 01 40 – appi@medigest.ch



Au mur du cabinet du Dr Hassan Sajadi, gynécologue et obstétricien à l'Hôpital de la vallée de Joux au Sentier, ses diplômes: celui de médecine, délivré à Genève, et celui de spécialiste, signé par le Collège royal britannique de gynécologie.

Dr Hassan E. Sajadi

Chiraz – Le Sentier, simple course

«**M**on parcours, un peu particulier il est vrai, se résume en quatre étapes. Né en Iran, j'ai effectué mes études de médecine durant les années soixante, à Genève. J'ai passé la plus grande partie de la décennie suivante à Londres où j'ai obtenu ma spécialisation.» La troisième partie de la vie professionnelle du Dr Sajadi, cette quinzaine d'années dont il parle avec un mélange de nostalgie et de fierté, se passe en Iran, à l'Université de Chiraz.

Cette institution formait des gradués et des post-gradués. L'enseignement y était délivré en anglais. Elle était fréquentée par l'élite du pays. En tant que vice-recteur de la Faculté de médecine, le Dr Sajadi a aussi assumé des tâches administratives et de formation. «J'ai particulièrement aimé cette période de ma vie que je qualifierais d'académique, bien que parallèlement j'étais aussi chef du département de gynécologie et d'obstétrique des hôpitaux universitaires de Chiraz. Je dirigeais une équipe de quelque 25 médecins; on effectuait pas moins de 3000 accouchements par année, bien plus qu'au CHUV aujourd'hui.» Son meilleur souvenir – assorti du regret de n'avoir pas pu achever sa mission – restera certainement l'immense chantier de la réforme des études médicales, projet sur lequel il travaillait au sein d'une équipe d'une trentaine de spécialistes. «Notre but était de changer le curriculum de l'enseignement classique: nous voulions construire un curriculum avec des objectifs bien définis, un enseignement basé sur des cours intégrés et un système d'évaluation valorisant d'autres facultés cognitives que la simple mémoire. Car je pense qu'apprendre le métier de médecin, ce n'est pas seulement emmagasiner des données scientifiques. C'est regarder, écouter, interpréter, pondérer, analyser les signes et les symptômes, et, à la fin, faire une synthèse qui mène à un diagnostic ou à un traitement.» A noter que le Dr Sajadi a écrit un article sur ce sujet dans le *CMV* de mai 1996.

Après la révolution de 1979, l'école de médecine de Chiraz a dû cesser son activité, paralysée par les différents courants de pensée qui agitaient les étudiants. Les cours ont été interrompus pendant trois

ans et le programme de réforme si cher au cœur du Dr Sajadi et de ses collègues a été abandonné. C'est alors qu'il aborde la quatrième étape de sa vie, celle du «retour» en Suisse: en vacances à Genève, le Dr Sajadi apprend que la maternité de l'Hôpital de la vallée de Joux allait fermer, faute de disposer d'un gynécologue sur place. «J'ai tenté ma chance et, en 1989, je suis venu m'installer ici avec ma femme et mes deux enfants qui avaient alors quatorze et huit ans. Nous avons pu ouvrir la maternité, engager des sages-femmes et j'ai repris mon activité quotidienne de gynécologue avec beaucoup de plaisir; le calme après la tempête.»



Mais le Dr Sajadi n'en avait pas fini avec les changements: suite à la réforme de la structure hospitalière vaudoise, l'activité obstétricale de l'Hôpital de la Vallée a été déplacée à l'Hôpital de Saint-Loup malgré la résistance acharnée de la population. «J'ai gardé mon cabinet au Sentier et je pratique l'obstétrique à Saint-Loup où, avec trois collègues, nous assumons la permanence pour la région.» Le Dr Sajadi songe-t-il à retourner un jour en Iran? «Pas pour y travailler, ma vie professionnelle, comme celle de ma famille, est ici. Nous avons été accueillis chaleureusement dans cette région, nous y avons d'excellents amis et une vie sociale très active. Et puis, vous savez, l'idée que la vallée de Joux est loin de tout, c'est une idée... très suisse! Nous trouvons que vivre à cinquante minutes de route de Lausanne ou de Genève, ce n'est pas vivre isolés!» ■

Période du 1^{er} novembre au 3 décembre 2004

• Jeudi 4 novembre 2004

14h-18h: Formation continue du service de pneumologie CHUV-PMU – «Actualités sur la transplantation pulmonaire» – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements: Dr J.-D. Aubert, e-mail: jaubert@hospvd.ch

• Vendredi 5 novembre 2004

14h-18h: Module de formation continue universitaire en pelvipérinéologie – «Urologie chez l'homme» – Renseignements et inscriptions: service de formation continue de l'UNIL, tél. 021 692 22 90, e-mail: formcont@unil.ch

• Mardi 9 novembre 2004

8h-9h: Formation continue du département de pédiatrie de Lausanne – Dr M. Beck Popovic: «Oncologie/Développement – Prise en charge nutritionnelle des patients en pédiatrie sous chimiothérapie» – Lausanne, CHUV – Renseignements: Dr E. Roulet, tél. 021 314 35 63.

9h-10h: Formation continue du département de pédiatrie de Genève – Prof. P. Hüppi: «Oncologie/Développement – Suivi du développement des nouveau-nés à risque» – Genève, HUG – Renseignements: Dr Ph. Eigenmann, tél. 022 382 45 31.

• Jeudi 11 novembre 2004

12h15-13h30: Colloque de l'UMSA – Dr P. Rouget: «La consultation de troubles alimentaires des HUG: fonctionnement et perspective» – Lausanne, av. de Beaumont 48, salle de colloque, 1er étage – Renseignements: secrétariat de l'UMSA, tél. 021 314 37 60, e-mail: umsa@chuv.hospvd.ch, site internet www.umsa.ch

13h15: Formation continue du service de pneumologie CHUV-PMU – Drs P.-O. Bridevaux et J.-D. Aubert: «Bases anatomiques de l'obstruction ventilatoire chronique» – Lausanne, CHUV, salle de séminaire 6 – Renseignements: Dr J.-D. Aubert, e-mail: jaubert@hospvd.ch

13h30-17h30: Journée romande de rhumatologie – «La polyarthrite rhumatoïde» – Lausanne, Beau-Rivage Palace – Renseignements: Service de rhumatologie du CHUV, tél. 021 314 14 50.

14h15-15h45: Conférence du CEPUSPP – Prof. M. Elkaim: «Des thérapies de couples aux résonances: l'implication émotionnelle du thérapeute» – Prilly, auditoire de la clinique psychiatrique universitaire, site de Cery – Renseignements: Secrétariat du Prof. P. Guex, Mme S. Lippuner, tél. 021 314 28 41.

• Mardi 16 novembre 2004

18h30: Colloque hospitalo-régional de Morges – Dr Y. Trisconi: «Pneumologie: présentation de cas» – Hôpital de Morges, auditoire de l'ESIM – Renseignements: Dr R. Rosso, tél. 021 801 92 11, fax 021 803 39 14.

• Mercredi 17 et jeudi 18 novembre 2004

Séminaire de travail du IECF – Dresse C. Pessina, Milan: «Le professionnel face aux enfants victimes d'abus sexuels. Le professionnel face aux enfants victimes de maltraitance» – Renseignements et inscriptions: IECF, Mme M. Meier, Ch. de la Chevillarde 46, 1208 Genève, e-mail: m.meier@iecf.ch

• Jeudi 18 novembre 2004

12h15-13h30: Colloque de l'UMSA – Dr I. Chossis: «Paper meeting (ouvert)» – Lausanne, av. de Beaumont 48, salle de colloque, 1er étage – Renseignements: secrétariat de l'UMSA, tél. 021 314 37 60, e-mail: umsa@chuv.hospvd.ch, site internet www.umsa.ch

13h15: Formation continue du service de pneumologie CHUV-PMU – Dr Ch. Brossard et Prof. Leuenberger: «Exacerbations respiratoires dues à l'inhalation de marijuana, cocaïne ou héroïne» – Lausanne, CHUV, salle de séminaire 6 – Renseignements: Dr J.-D. Aubert, e-mail: jaubert@hospvd.ch

• Jeudi 25 novembre 2004

14h-18h: Formation continue du service de pneumologie CHUV-PMU – Drs Herth, Janssens et Sauty: «Staging endoscopique, test à la méthacholine, lavage broncho-alvéolaire» – Morges, Beausobre – Renseignements: Dr J.-D. Aubert, e-mail: jaubert@hospvd.ch

14h-17h30: Colloque de l'UMSA – «Le sport dans la vie des ados: surpoids, sport excessif, motivation, etc.» – Château de Rolle – Renseignements et inscriptions: secrétariat de l'UMSA, tél. 021 314 37 60, e-mail: umsa@chuv.hospvd.ch, site internet www.umsa.ch

• Samedi 27 novembre 2004

9h-18h: VIII^e symposium Vaud-Genève de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – «Psychoses infantiles et troubles envahissants du développement (TED), un regard actuel» – Genève, Hôpital cantonal, 24, rue Micheli-du-Crest, auditoire Marcel-Jenny – Renseignements et inscriptions: Kuoni Travel Ltd., département des congrès, tél. 022 908 18 55, e-mail: congress.gva@kuoni.ch

• Lundi 29 novembre 2004

17h-18h: Colloque du départements des services de chirurgie et anesthésiologie – Dr P. Pache: «Traumatismes laryngés» – Lausanne, CHUV, auditoire A. Tissot – Renseignements: Mme D. Kohler, tél. 021 314 13 23, e-mail: doris.kohler@hospvd.ch

• Mardi 30 novembre 2004

18h30: Colloque du Nord vaudois – Prof. A. de Torenté: «Conditions extrêmes: comment la vie se débrouille!» – CHYC, salle de conférence, 3e étage – Renseignements: Dr R.-M. Jolidon, tél. 024 424 44 44, e-mail: info@chyc.ch

• Jeudi 2 décembre 2004

9h-12h: Les Jeudis de la Vaudoise – «Médecine physique, physiothérapie» – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: SVM, tél. 021 651 05 05, fax 021 651 05 00, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

12h15-13h30: Colloque de l'UMSA – Dr P.-Y. Zambelli: «Les douleurs du genou à l'adolescence» – Lausanne, av. de Beaumont 48, salle de colloque, 1er étage – Renseignements: secrétariat de l'UMSA, tél. 021 314 37 60, e-mail: umsa@chuv.hospvd.ch, site internet www.umsa.ch

13h15: Formation continue du service de pneumologie CHUV-PMU – Drs B. Egger et A. Sauty: «Affections mimant l'asthme ou la BPCO» – Lausanne, CHUV, salle de séminaire 6 – Renseignements: Dr J.-D. Aubert, e-mail: jaubert@hospvd.ch

• Vendredi 3 décembre 2004

Module de formation continue universitaire en pelvipérinéologie – «Coloproctologie chez l'adulte» – Renseignements et inscriptions: Service de formation continue de l'UNIL, tél. 021 692 22 90, e-mail: formcont@unil.ch

NB: pour toute information supplémentaire concernant l'agenda, vous pouvez consulter notre site dans sa partie membre www.svmed.ch/agenda.

Prochain délai pour les annonces concernant la période du 6 décembre 2004 au 7 janvier 2005: 11 octobre 2004

Courrier
du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine

Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1, Case postale 76
1010 Lausanne 10
Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00
secgen@svmed.ch – www.svmed.ch

Rédacteur responsable

Pierre-André Repond, secrétaire général

Secrétaires de rédaction

Catherine Borgeaud
Agnès Forbat (Rochat & Partenaires Lausanne)

Comité de rédaction du CMV

Dr Charles-A. Favrod-Coune
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Georges Buchheim

Régie des annonces

inEDIT Publications SA
Chemin des Jordils 40
Case postale 74 – 1025 Saint-Sulpice
Tél. 021 695 95 95 – Fax 021 695 95 51

Réalisation

inEDIT Publications SA

Illustrations

Couverture: Marco De Francesco
Photos intérieures: Fariba De Francesco

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de maximum 1500 caractères, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures seraient apportées par la rédaction.

Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.



Bonjour l'avenir!

Etes-vous préparés à ce qui vient?

Croyez-vous qu'après l'introduction du Tarmed, le calme reviendra dans le domaine de la santé ou pensez-vous que ce n'est que le début d'une restructuration fondamentale? La Caisse des Médecins a, depuis longtemps déjà, déployé toutes ses antennes pour capter et anticiper les signaux d'avenir. Nous serons prêts quoiqu'il advienne, et si d'aventure il vous arrivait de traiter un patient extra-terrestre, la Caisse des Médecins sera là pour vous indiquer quel tarif et quelles prestations vous devez utiliser pour votre facturation!

Caisse des Médecins Romandie – and the future is yours

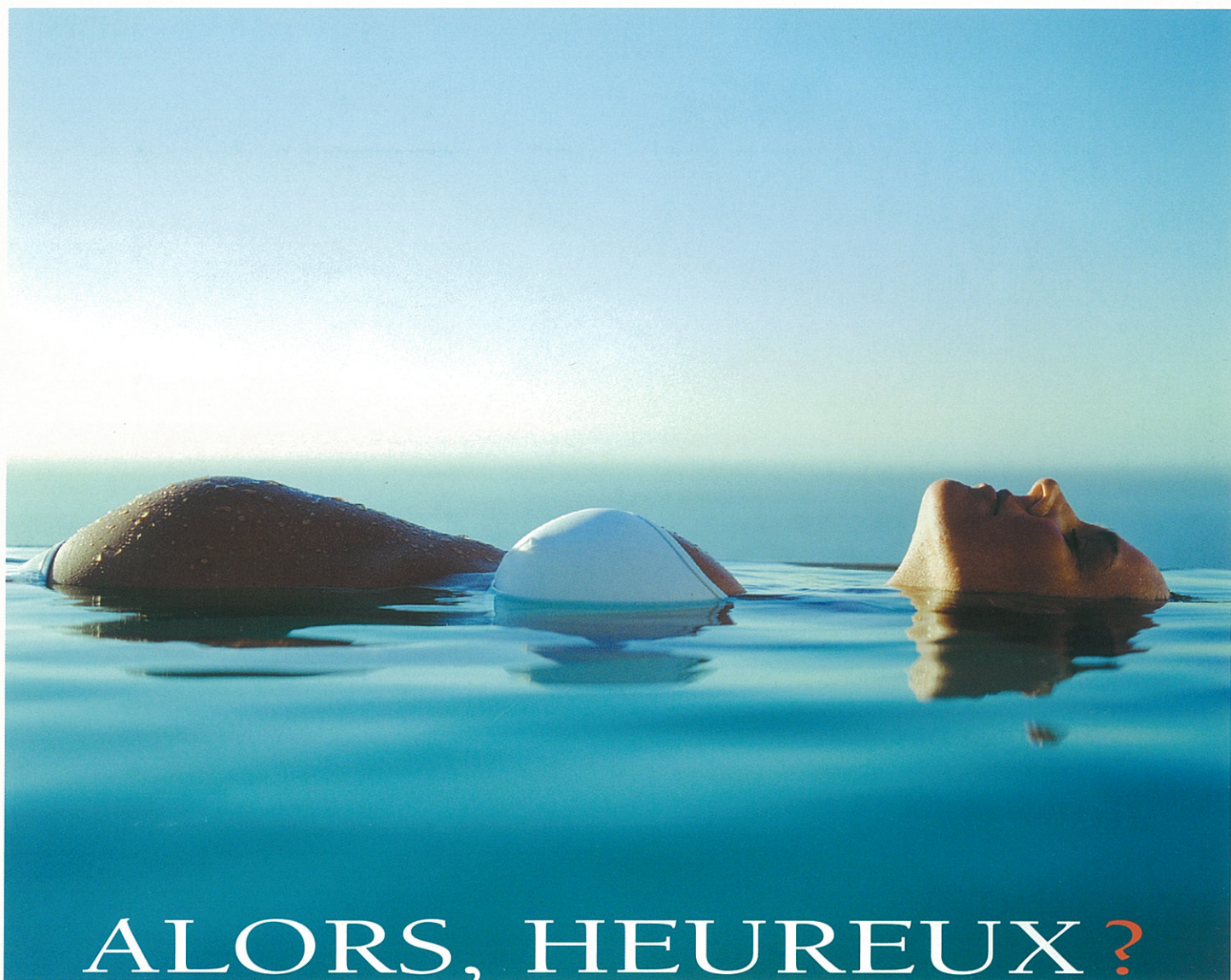
40 **Ä** **K**
ans d'anticipation **C** **M**

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex GE
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 07
www.caisse-des-medecins.ch
direction04@caisse-des-medecins.ch



ALORS, HEUREUX ?

Il y a des signes qui ne trompent pas. Grâce au **crédit d'investissement** de la Banque Migros, votre projet d'équipement médical prend vie aux meilleures conditions du marché. Et vous pouvez envisager l'avenir en toute sérénité.

4.75% l'an net

Next communication

Comme il n'est jamais trop tard pour être heureux, vous pouvez également échanger votre crédit actuel contre un crédit plus avantageux de la Banque Migros, sans aucuns frais de dossier.

Appelez simplement le **021 321 11 11**. Le bonheur n'est pas loin!

BANQUEMIGROS